

**ASSOCIATION MAROCAINE SOLIDARITE
SANS FRONTIERES/MICRO-CREDIT « AMSSF/MC »**

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008**

Au Conseil d'Administration
Association Marocaine Solidarité Sans
Frontières/Micro-Crédit « AMSSF/MC »
1, rue Abi Dar El Ghoufari
Quartier Prince Héritier 1er étage
FES – MAROC

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de l'Association Marocaine Solidarité Sans frontières/Micro-Crédit «AMSSF/MC» au 31 décembre 2008, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de fonds propres et assimilés de MAD 20 961 960 dont une insuffisance de l'exercice de MAD 2 265 574.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Au Conseil d'Administration
Association Marocaine Solidarité Sans
Frontières/Micro-Crédit « AMSSF/MC »
1, rue Abi Dar El Ghoufari
Quartier Prince Héritier 1er étage
FES – MAROC

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de l'Association Marocaine Solidarité Sans frontières/Micro-Crédit «AMSSF/MC» au 31 décembre 2008, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de fonds propres et assimilés de MAD 20 961 960 dont une insuffisance de l'exercice de MAD 2 265 574.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

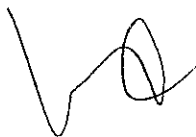
Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe de ce rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association Marocaine Solidarité Sans frontières/Micro-Crédit «AMSSF/MC» au 31 décembre 2008 ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 25 mai 2009

Coopers & Lybrand (Maroc) S.A



Abdelaziz ALMECHATT
Associé

BILAN

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2008	31/12/2007	Passif	31/12/2008	31/12/2007
1. Valeurs en caisse, banques, valeurs à l'encaissement	22 098,02	7 948,34	1. Banques créditeurs, Crédit de trésorerie		10 400,00
2. Placement de fonds	16 318,02	5 493,67	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	62 242,23	25 708,79
3. Créances sur la clientèle	43 649,74	44 428,29	3. Autres passifs	3 156,54	1 943,73
. Crédit pour la micro-entreprise	41 618,75	42 536,73	4. Provisions pour risques et charges	622,74	341,14
. Crédits pour l'habitat social	1 102,39	1 074,86	5. Fonds dédiés et fonds de garantie	90,84	90,84
. Crédits pour l'équipement			6. Fonds associatifs	20 961,96	23 508,77
. Autres crédits	928,60	816,70	* Autres fonds associatifs	5 669,50	5 705,50
4. Titres de placement			. Fonds associatifs avec droit de reprise	5 669,50	5 705,50
5. Autres actifs	2 325,54	1 894,92	. Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
6. Immobilisations incorporelles nettes	491,98	214,96	. Provisions réglementées		
7. Immobilisations corporelles nettes	2 191,01	1 813,07	. Droits des propriétaires (Prêt à usage)		
			* Fonds propres	15 292,46	17 003,27
			. Fonds associatifs sans droit de reprise	8 319,35	8 364,58
			. Ecart de réévaluation	9 238,68	7 632,57
			. Report à nouveau	2 265,57	1 956,11
			. Excédent / Insuffisance de l'exercice	-	-
Total actif	87 074,31	61 793,26	Total passif	87 074,31	61 793,26

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de DH

	31/12/2008	31/12/2007
I. PRODUITS D'EXPLOITATION DE MICRO-CREDIT	18 075,16	15 512,98
Produits sur opérations de placement de trésorerie	535,47	76,23
Produits sur opérations avec la clientèle	17 539,69	15 436,75
Produits sur opérations sur titres	-	-
II. CHARGES D'EXPLOITATION DE MICRO-CREDIT	3 048,19	1 391,22
Charges d'intérêts et de commissions bancaires	3 048,19	1 391,22
Charges sur opérations sur titres de placements	-	-
III. PRODUIT NET D'EXPLOITATION DE MICRO-CREDIT (I-II)	15 026,97	14 121,76
Autres produits d'exploitation hors micro-crédit	205,28	323,38
Autres charges d'exploitation hors micro-crédit	125,72	152,54
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	14 360,58	11 217,24
. Charges du personnel	9 878,49	7 543,83
. Charges externes	3 402,40	2 853,75
. Impôts et taxes	141,34	49,53
. Autres charges générales d'exploitation	303,95	314,79
. Dotations aux amortissements des immobilisations corpo. et incorp.	634,40	455,33
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	7 287,96	4 173,31
. Dotations aux provisions pour dépréciations des créances en souffrance	3 880,06	2 190,84
. Pertes sur créances irrécouvrables	2 785,16	1 641,37
. Dotations aux autres provisions	622,74	341,10
VI. REPRISE DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	4 277,45	2 470,65
. Reprises sur provisions pour dépréciation des créances en souffrance	3 650,67	2 105,24
. Récupérations sur créances amorties	285,64	175,14
. Reprises sur autres provisions	341,14	190,26
VII. RESULTAT COURANT (III-IV+V)	- 2 264,56	1 372,69
+ Produits non courants	7,60	192,71
- Charges non courantes	8,62	9,29
VIII. RESULTAT NON COURANT	- 1,02	183,42
+ Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
IX. EXCEDENT/INSUFFISANCE AVANT IMPOT	- 2 265,57	1 556,11
IX. Impôt sur les résultats	-	-
IX. EXCEDENT/INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	- 2 265,57	1 556,11